

CONTACT

JOURNAL D'INFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION GENÈVE

N°62 | HIVER 2025

LA SCHG

FABRIQUE DE CADRE DE VIE

DÉCOUVREZ LES 12 PROJETS
EN COURS DE VOTRE COOPÉRATIVE

Des quartiers à la hauteur
des valeurs de la SCHG p.5

Préserver son cadre de vie
est l'affaire de tous p.21



ÉDITO

Chères et Chers Sociétaires,

Valoriser un quartier ne se limite pas à rénover des murs ou à construire de nouveaux immeubles : c'est avant tout une démarche humaine, sociale et durable. A la SCHG, les transformations en cours témoignent d'une volonté forte d'améliorer le cadre de vie, tout en respectant le patrimoine, les habitants et les dynamiques locales. Qu'il s'agisse des rénovations actuelles, des futures constructions ou de l'aménagement des espaces extérieurs, les projets de la Coopérative sont pensés dans le respect des valeurs qui l'animent et menés dans l'intérêt de ses membres.

Dans ce contexte, chacun porte en lui des choix cruciaux : comment construire bien ? Comment développer une identité commune, un sentiment d'appartenance ? Comment impliquer les habitants dans les décisions qui les concernent ? Comment faire en sorte que les améliorations profitent à tous ? Comment gérer les nuisances liées aux chantiers ? Comment anticiper les évolutions sociales et des modes de vie ?

Cette édition du Journal Contact vous propose une immersion dans les démarches entreprises par la Coopérative pour répondre à ces interrogations, ainsi qu'un tour d'horizon de ses projets et chantiers afin d'inviter à une réflexion collective sur la valorisation de ses quartiers.



Jean Charles
Dumonthay



Maxime
Jeandel



Frank
Pilger

IMPRESSUM

Éditeur
Société coopérative
d'habitation Genève
Charles-Burklin 2
1203 Genève

Tél.
022 344 53 40

Site internet
schg.ch

Responsable d'édition
Diane Toussaint

Rédaction
SCHG
The Team - Sonja Funk-Schuler

Crédits photos
Flore Pradolini
THINK UTOPIA

Conception
Aftermedia Suisse

Directeur de la publication
Jean Charles Dumonthay

ISSN
1663-1668

DES QUARTIERS À LA HAUTEUR DES VALEURS DE LA SCHG

Dans un contexte où les défis écologiques, sociaux et économiques ne cessent de croître, la SCHG a réuni le 15 octobre dernier son Conseil d'administration, sa Direction, des invités de choix et plusieurs experts pour un atelier de travail. Objectif : enrichir ses pratiques et passer d'une logique « projet par projet » à un cadre directeur intégrant identité, usages, qualité de vie, exigences environnementales et gouvernance.

L'atelier, animé par Jean Charles Dumonthay, Maxime Jeandel et Arnaud Ducellier, a été pensé en deux temps, débutant par quatre exposés destinés à nourrir la réflexion, suivis d'un débat animé.

“*La question n'est pas de figer le passé, mais de construire l'harmonie dans la diversité*”

PATRIMOINE ET IDENTITÉ : L'HARMONIE AVANT L'UNIFORMITÉ

L'architecte Lionel Spicher, co-président de Patrimoine suisse et président de la commission d'architecture à Genève, a d'emblée posé le cadre : au-delà des images, le patrimoine est d'abord une identité transmise, un legs pour les générations futures. Dans un quartier appelé à évoluer au fil du temps tel que la Cité Vieusseux, la question n'est pas de figer le passé, mais de construire l'harmonie dans la diversité. Les principes clés sont les suivants :

- *Harmonie vs uniformité* : des références urbaines (Place Saint-Marc à Venise, Piazza del Campo à Sienne ou encore Carouge) illustrent comment des architectures de périodes et d'auteurs différents peuvent cohabiter si des règles partagées structurent l'ensemble : proportions, continuité des alignements

et de l'espace public ou encore hiérarchies lisibles. Autres éléments clés : une palette de matériaux et de teintes cohérente (familles de façades, éléments repérables...), des toitures et volumes techniques maîtrisés, des seuils et aménagements paysagers harmonisés permettent d'éviter l'effet « catalogue », tout en laissant les architectes interpréter le site. Ces exemples montrent qu'un « vide » bien pensé (place ou cour), des façades rythmées et une matérialité cohérente produisent une unité perceptible.

- *Rez-de-chaussée actifs (ouverture sur l'extérieur, services destinés aux habitants...)* : un élément décisif pour animer les espaces publics et assurer la continuité des usages.

- *Gouvernance unifiée* : l'intervenant relève l'un des grands atouts de la SCHG, la gouvernance. Sa maîtrise foncière et sa capacité de pilotage à l'échelle du quartier permet une coordination fine entre les équipes, évite les dérives « lot par lot » et garantit l'harmonie d'ensemble dans le temps.

Sa recommandation : formaliser un cadre d'identité commun pour conjuguer diversité architecturale et unité urbaine afin de renforcer le sentiment d'appartenance.

MUTATIONS DE L'HABITAT : ENTRE CHEZ-SOI, COMMUNS ET SERVICES

La deuxième intervention de Marie-Paule Thomas, sociologue-urbaniste, a rappelé que le logement est un miroir de l'évolution de la société et donc des modes de vie. À revenu égal, les aspirations divergent selon si l'on est en quête de statut, d'authenticité ou encore de partage ; la conception doit ainsi laisser place à la diversité des parcours, tout en restant évolutive afin de tenir compte notamment du vieillissement de la population et, par conséquent, des besoins liés aux différents stades de vie (logements "4 générations"). Elle propose de penser l'habitat en trois couches complémentaires :

- *Le chez-soi privatif* : plans flexibles, pièces neutres et évolutives.
- *Les communs* : espaces partagés (buanderies, ateliers, toitures) adaptés à la bonne échelle sociale et eux-mêmes adaptables aux différents usages souhaités.
- *Les services* : conciergerie, mutualisation, accompagnement des âges.

Le logement est un miroir de l'évolution de la société et donc des modes de vie

Elle insiste sur la programmation des usages avant les formes : définir les profils à accueillir, les rythmes de vie, puis adapter typologies, surfaces et stationnement. Les mobilités du quotidien (vélos cargos, poussettes...) doivent être intégrées dès la conception. Elle confirme que les espaces communs ne fonctionnent que s'ils sont activés (règles, horaires, responsables). Quant à la mixité et à l'équité, les grilles de revenus ne suffisent pas à refléter la diversité des situations. Les entretiens individuels menés par la SCHG lors de mise en exploitation de son dernier

immeuble ont, à ce titre, démontré leur utilité pour mesurer les engagements et composer des voisinages compatibles.

Sa recommandation : *favoriser des parcours résidentiels sans rupture, équilibrer intimité et sociabilité, et veiller à l'équité (au-delà des seuls critères de revenu) via des entretiens et une gouvernance claire.*

TRADUCTION ARCHITECTURALE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE : FLEXIBILITÉ ET CONTINUITÉS

Le troisième exposé, à dominante architecturale, a illustré comment ces principes se transforment en projet. S'appuyant notamment sur le Village des athlètes des JO de Paris 2024 auquel il a participé, Vincent Prioux du bureau d'architectes PPX a détaillé des dispositifs concrets qui fonctionnent :

- *Continuités sensibles* : pour garantir l'harmonie architecturale entre plusieurs auteurs, chaque bâtiment reprend un élément du voisin (trame, motif, gabarit...), créant un fil conducteur dans la promenade urbaine tout en préservant la liberté de morphologie.
- *Flexibilité habitée* : la création d'une pièce supplémentaire par pallier, appropriable par l'un ou l'autre des logements, en fonction des besoins du moment, permet de faire évoluer l'espace entre deux appartements par recomposition légère, sans travaux lourds.
- *Toits utiles et appropriables* : les espaces partagés en toiture (serres, terrasses) favorisent les rencontres, à condition d'être à la bonne échelle. Les lieux communs ne fonctionnent que s'ils sont activés par une personne ou une structure identifiée. L'accompagnement des nouveaux arrivants mis en place par la SCHG ces dernières années prend donc ici tout son sens, puisque les actions sociales de l'association Interstices ont permis de faire émerger des

collectifs de quartier ou d'immeuble, à même de faire vivre les espaces communs.

- *Co-conception et choix* : dans certains programmes, les futurs habitants ont pu arbitrer entre surfaces privées, communs et options (jardin, salle commune, rien...), facilitant l'appropriation et limitant les désillusions.

Sa recommandation : *concevoir des morphologies variées dans une trame commune (variations sur un thème), et prévoir du potentiel d'évolution et de réversibilité. Des réserves techniques, pièces neutres, cloisons déplaçables et hauteurs utiles permettent d'adapter bureaux, chambres ou services dans le temps.*

ÉNERGIE, CLIMAT ET CONFORT : LUCIDITÉ ET EFFICACITÉ

Le dernier exposé, assuré par Paul Bourdoukan du bureau EnBat ingénieurs SA, a repositionné les priorités en matière de consommation d'énergie et de changement climatique :

- *Empreinte grise* : au-delà de l'optimisation de l'exploitation, il faut intégrer l'énergie grise et le carbone des matériaux. Le bois, combiné à une inertie suffisante (plafonds, noyaux minéraux), peut réduire l'impact environnemental.
- *Confort d'été* : il repose sur le trio inertie, ombrage et ventilation nocturne. Sans cette stratégie, un bâtiment devient vite inconfortable en période estivale.
- *Îlots de chaleur* : agir à la source implique de végétaliser (arbres, toitures), désimperméabiliser (sols poreux, plantations, plans d'eau), privilégier les surfaces claires et l'ombrage, et activer les rez-de-chaussée pour éviter les « déserts minéraux ».
- *Solaire et solutions low-tech* : intégrer les panneaux photovoltaïques dès l'esquisse et raisonner à l'échelle du quartier (CAD, PAC air/géothermie), en privilégiant ventilation naturelle

assistée et protections solaires efficaces. La climatisation doit rester l'exception.

Sa recommandation : *fixer une grille d'objectifs énergétiques et climatiques compatible avec les ambitions architecturales, la maintenance et les usages réels. Accompagner également les habitants pour qu'ils adoptent les bonnes pratiques.*



SALLE COMBLE POUR CET IMPORTANT ATELIER !

DES PISTES D'ACTION CONCRÈTES

Le débat final a permis de dégager plusieurs priorités pour les futurs projets de la SCHG :

- *Etablir un « cahier des charges » (cadre directeur)* : intégrer, au-delà de l'architecture, la modularité, la programmation des usages ou encore la gouvernance des communs.
- *Affirmer le socle coopératif* : continuer à construire des logements de qualité, abordables et accessibles à tous. Cette boussole doit guider les arbitrages et l'accueil de profils variés. Le retour positif des entretiens individuels confirme le bien-fondé de cette approche.
- *Assurer la cohérence à l'échelle du quartier* : les concours par objets sont utiles, mais un cadre

“*La qualité du cadre de vie ne doit être ni un dû ni un héritage figé ; elle se construit à travers des valeurs fortes*”

directeur évite l'effet « patchwork ». La piste de créer un guide de rénovation, avec une charte architecturale et énergétique (objectifs, niveaux de performance...) a été saluée par l'assistance.

• *Partir des personnes avant les formes de logement* : la question décisive n'est pas « que construire ? », mais « pour qui construit-on ? » et « comment l'architecture doit-elle servir des situations de vies diverses ? »

• *Favoriser les parcours résidentiels* : privilégier la flexibilité des plans (pièces neutres) et la possibilité de rester longtemps dans le même logement, en misant sur l'accessibilité évolutive et les échanges de logements au sein du parc immobilier. Des dispositifs d'accompagnement pour éviter les déménagements contraints sont également envisageables.

• *Programmer les communs* : sans règles, animation et responsables, un espace partagé fonctionne rarement. Lier conception et usage (calendriers, dotations, rôles, budgets) s'avère essentiel.

• *Soigner la mobilité de proximité* : le vélo (dont vélos cargos) et les cheminements doivent être

intégrés dans les plans autant que les séjours et cuisines ; il s'agit d'éléments de confort et de sécurité.

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

L'atelier a conforté la SCHG dans sa conviction profonde : avant la matérialité, la finalité. La qualité du cadre de vie ne doit être ni un dû ni un héritage figé ; elle se construit à travers des valeurs fortes (partage, respect, appartenance), par des règles partagées, une programmation fine des usages, des choix énergétiques pertinents et une gouvernance rigoureuse.

Forte de ses 100 ans d'histoire et de sa maîtrise d'ouvrage, la SCHG possède les moyens de transformer plus que jamais ces lignes directrices en projets concrets au bénéfice des Sociétaires d'aujourd'hui et des futurs habitants. Ses axes prioritaires restent inchangés : construire les immeubles de demain, rénover intelligemment, réinventer les extérieurs pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et renforcer l'attractivité d'un quartier au-delà des bâtiments et des espaces verts, grâce à des initiatives culturelles et aux services proposés. Les réflexions sur ces divers axes et les pistes dégagées se poursuivront ces prochains mois, nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

REMERCIEMENTS

La SCHG tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour leur précieuse participation à l'atelier : Francesco Perrella, responsable de la direction immobilière à l'OCLPF, Daniel Brühlhart, Directeur immobilier de la SCHL, Anne-Sophie Julliat, architecte chez Grenier + Coretra, Eric Wasem du bureau Hirt Ingénieurs & Associés SA, Etienne Nagy, administrateur et ancien directeur général de la régie Naef, Sonja Funk-Schuler, notre partenaire rédactrice, ainsi que nos Sociétaires Françoise Lebrun-Klauser et Philippe Munger, très actifs lors de la Journée du bien vivre ensemble.

FICHE PROJET #1



📍 **Charles-Burklin 10-18**

🏢 **Réalisation d'un immeuble de logements et surfaces d'activité**

📌 **Construire les immeubles de demain** : construction conforme aux standards élevés de qualité de la SCHG et mise à disposition d'espaces communautaires dans chaque allée (4/5) afin d'encourager le bien vivre ensemble.

Planning
Statut
Étages
Surface

Catégorie
RSE/Label
Architecte
Banque

Automne 2025 – Hiver 2028
Autorisé – En travaux
Rez + 9
136 logements
700 m² de surfaces d'activité
HLM – ZD Loc et LDTR (42 logements pendant 10 ans)
Equivalent THPE
Grenier + Coretra Architectes
Raiffeisen

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #2



EDOUARD-ROD 6

📍 Edouard-Rod 6

🏠 **Réalisation d'un immeuble de logements et surfaces d'activité**

🎯 **Construire les immeubles de demain et imaginer les extérieurs répondant aux besoins d'aujourd'hui** : construction conforme aux standards élevés de qualité de la SCHG. Expérimentation de logements clusters.

Planning
Statut
Étages
Surface

Catégorie
RSE/Label
Architecte
Banque

Janvier 2023 – Printemps 2026
Autorisé – En travaux
Rez + 8
26 logements
150 m² de surfaces d'activité
HM
THPE
BCR Architectes
Cler

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #3



PARC AÏRE

📍 Aïre 100

🏠 **Création d'un parc urbain**

🎯 **Imaginer les extérieurs pour répondre aux besoins d'aujourd'hui** : accompagner l'évolution du quartier en prévoyant des espaces extérieurs qualitatifs et propices à la rencontre. Proposer des lieux conformes à l'évolution climatique.

Planning

Statut
Étages
Surface
Catégorie
RSE/Label

Architecte
Banque

Automne 2023 - Printemps 2026 (Parc Aïre)
Automne 2027 (fin des travaux)
Autorisé – En travaux
—
11'000 m²
—
Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage
Lacroix & Chessex
—

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #4



CRÈCHE AÏRE

📍 Aire 100

🏢 Réalisation d'une crèche de 96 places en surélévation d'un bâtiment (partenariat avec la Ville de Genève)

🔄 Rénover intelligemment et construire l'attractivité du quartier : offrir une structure pour la petite enfance dans un quartier en mutation.

Planning

Statut

Étages

Surface

Catégorie

RSE/Label

Architecte

Banque

Été 2025 – Été 2027

Autorisé – En travaux

2

96 places

—

HPE Extension

Lacroix & Chessex

BCGe

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #5



LES CITERNES

📍 Jean-Treina 4-6

🏢 Réalisation d'un espace culturel et d'un tea-room

🔄 Construire l'attractivité du quartier : proposer une offre culturelle accessible et de qualité dans un quartier en mutation ainsi qu'un tea-room prévoyant un programme d'intégration sociale. Partenaires : CPMDT et Interstices.

Planning

Statut

Étages

Surface

Catégorie

RSE/Label

Architecte

Banque

Printemps 2026 – Été 2027

Autorisé

Préparation de l'exécution

2 niveaux

300 m² en sous-sol

et 150 m² au rez

—

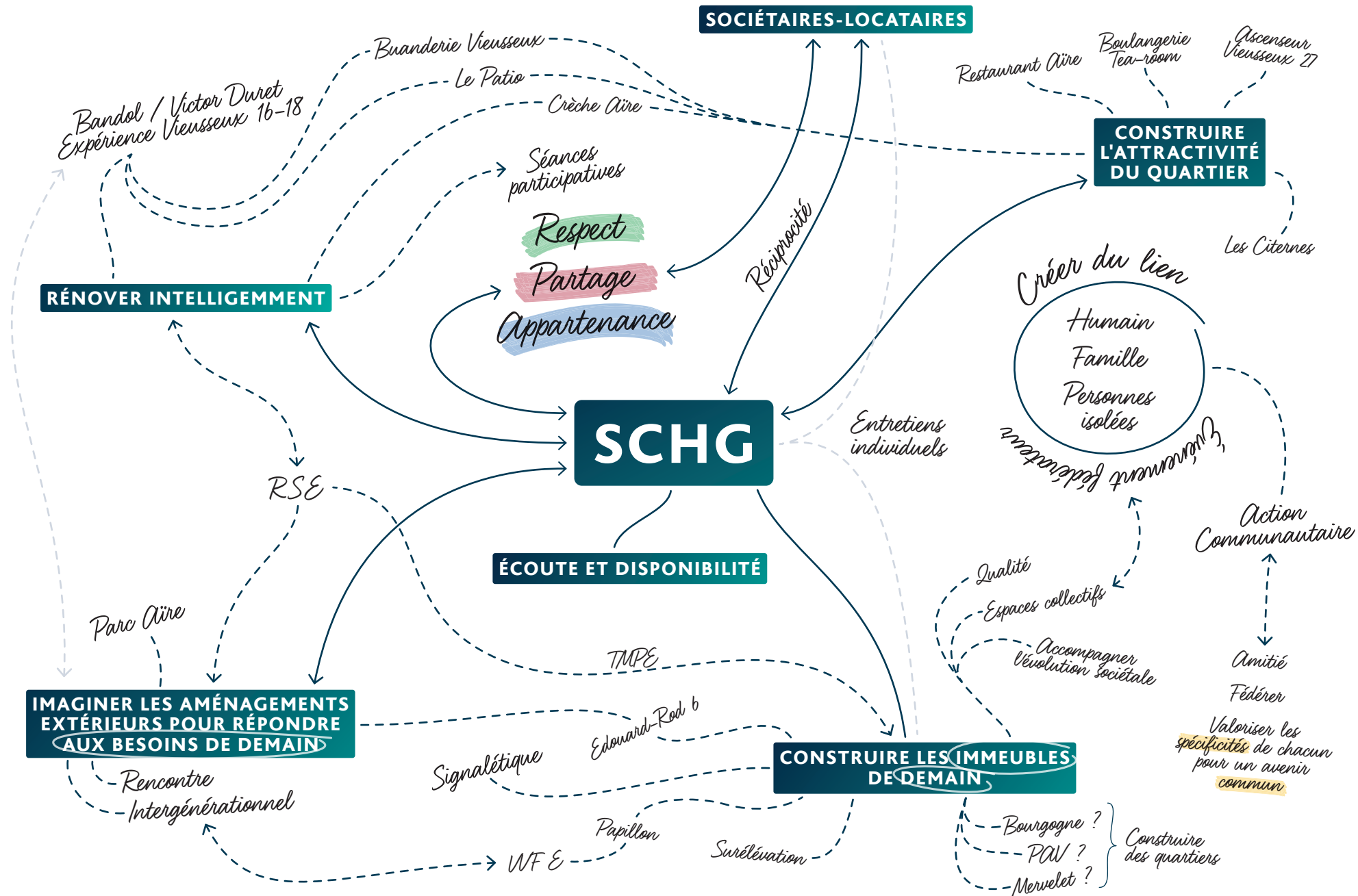
THPE

Frei & Stefani

Donations

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

LA GALAXIE SCHG : UN ÉTAT D'ESPRIT



FICHE PROJET #6



TERRACOTTA

Bandol 3-9bis et Victor-Duret 42-46

Rénovation énergétique des bâtiments, amélioration des logements existants, création d'une salle commune et surélévation

Rénover intelligemment et imaginer des extérieurs pour répondre aux besoins d'aujourd'hui : amélioration du confort des immeubles existants, refonte des aménagements extérieurs, création de logements qualitatifs dans le modèle coopératif.

Planning

Statut

Étages

Surface

Catégorie

RSE/Label

Architecte

Banque

Estimation : 2026 (projet)
2027 (autorisation)
2028- 29 (travaux)

MEP achevé
Phase projet entamée
2 nouveaux
40 nouveaux logements
(estimation)

LDTR
THPE ou Minergie
Frei & Stefani
Cler (banque actuelle)

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #7



BUANDERIE VIEUSSEUX

Vieusseux 1

Rénovation complète de la buanderie collective

Rénover intelligemment et construire l'attractivité du quartier : mettre à disposition du quartier un espace qui va au-delà de sa fonction première et qui invite à l'échange et la découverte.

Planning

Statut

Étages

Surface

Catégorie

RSE/Label

Architecte

Banque

Août à décembre 2025
Autorisé – En travaux

—
120 m²

Nouvelles machines équipées de pompe à chaleur, préchauffage de l'eau grâce à l'utilisation du ballon d'eau chaude du bâtiment VX1

Grenier + Coretra Architectes

—

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #8



BOULANGERIE & TEA-ROOM VIEUSSEUX

📍 Vieusseux 7

🏢 Réaménagement des arcades en boulangerie et tea-room

🎯 Construire l'attractivité du quartier : mettre à disposition au cœur de la cité Vieusseux un espace convivial. Répondre à la demande d'une boulangerie exprimée par les Sociétaires.

Planning

Statut

Étages

Surface

Catégorie

RSE/Label

Architecte

Banque

Selon autorisation et exploitant
Demande en autorisation de construire à l'instruction

—
160 m²

—
Amélioration thermique par le remplacement des vitrines

Atelier Hermès

—

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #9



RESTAURANT AÏRE

📍 Sports 2

🏢 Réfection complète de l'ancien restaurant Le Versailles et agrandissement

🎯 Construire l'attractivité du quartier : proposition d'un lieu convivial avec une nourriture de qualité et abordable. Faire le lien avec le parc d'Aïre et valoriser un projet d'ensemble pour servir les Sociétaires et habitants du quartier.

Planning

Statut

Étages

Surface

Catégorie

RSE/Label

Architecte

Banque

Selon autorisation et exploitant
Demande en autorisation de construire à l'instruction

—
200 m² de surfaces d'activité

—
Amélioration thermique par le remplacement des vitrines

Atelier Hermès

—

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #10



PAPILLON

📍 Cité Vieusseux

🏢 3^{ème} phase de développement de la Cité Vieusseux avec la construction de 6 nouveaux bâtiments en remplacement des immeubles ouvriers des années 50. Requalification des aménagements extérieurs et mise en place d'une signalétique.

🔗 Construire les immeubles de demain, imaginer les extérieurs pour répondre aux besoins d'aujourd'hui : travailler avec finesse la densification de la Cité Vieusseux avec une attention particulière portée à la qualité des bâtiments et aux aménagements extérieurs.

Planning
Statut

Étages
Surface

Catégorie
RSE/Label
Architecte

Banques

2015 – 2032 (estimation)
En cours : 2 bâtiments terminés, 1 bâtiment en construction
Rez + 8 en moyenne
28'300 m² (immeubles à construire D, C et B)
Solde positif d'environ 550 logements
HLM, HM, ZD et LDTR (10 ans)
THPE ou Minergie
A déterminer par concours d'architecture
BCGe, Cler, Raiffeisen

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

FICHE PROJET #11



LE PATIO

📍 Vieusseux 9

🏢 Réaménagement de l'espace situé devant la salle du Moyen Âge

🔗 Rénover intelligemment et construire l'attractivité du quartier : création d'un espace couvert multi-usages de type place du village.

Planning

Statut
Étages

Surface
Catégorie
RSE/Label
Architecte
Banque

Réfection de l'étanchéité achevée. Infrastructures : été 2026 ou été 2027, selon étude de faisabilité
Étude de faisabilité en cours
—
600 places assises
—
—
SCHG
—

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE

ASCENSEUR

📍 Vieuxseux 27

🏗️ Construction d'un ascenseur extérieur

🎯 Construire l'attractivité du quartier : création d'un ascenseur extérieur pour les personnes à mobilité réduite et pour les déménagements du quartier. L'ascenseur reprendra l'esthétique du bâtiment Vieuxseux 23-25-27.

📅 Planning

📄 Statut

🏠 Étages

📏 Surface

🏷️ Catégorie

🏷️ RSE/Label

🏠 Architecte

🏦 Banque

Octobre 2025 – Janvier 2026
en attente d'autorisation
de construire

Autorisé - Pré-exécution en cours
1

—

—

—

Bikub Architectes

—

CADRAGE SUR 12 PROJETS MAJEURS DE LA COOPÉRATIVE



L'ÉCO-GROUPE DU QUARTIER DE SPORT/AÏRE-ESSOR EN FORCE

PRÉSERVER SON CADRE DE VIE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Genève, comme toutes les grandes villes, fait face à des défis importants en matière de gestion des déchets et de propreté (*chiffres 2022 - ge.ch*) :

- Chaque habitant génère en moyenne 529 kg de déchets par an, dont 369 kg proviennent des ménages.
- Le taux de recyclage, bien qu'en hausse, reste sous la barre des 50 %.
- Chaque année, des dizaines de tonnes de mégots, d'encombrants et de cartons mal triés s'accumulent dans nos rues et nos quartiers.

“ La propreté et l'entretien
des lieux de vie sont une priorité

En parallèle, plus de 200 départs de feu liés à des déchets sont recensés chaque année à Genève. Ces incidents, souvent dus à des erreurs de tri ou à des dépôts inappropriés, mettent en

danger non seulement les bâtiments mais aussi la sécurité des habitants.

Or, dans un monde où les enjeux écologiques et sociaux se croisent de plus en plus, la propreté et l'entretien des lieux de vie sont une priorité : ils sont devenus les marqueurs concrets de notre capacité à vivre ensemble. Au sein des quartiers de la Coopérative, cette réalité prend tout son sens, tant les espaces verts et communs font partie intégrante de la réflexion des équipes SCHG et du quotidien des Sociétaires-locataires.

Ces chiffres ne doivent donc pas nous décourager. Au contraire, ils montrent l'impact positif que nous pouvons avoir, à l'échelle de notre immeuble, de nos quartiers, de notre Coopérative. Vigilance individuelle accrue, geste responsable, exemplarité et sensibilisation : tout cela est à notre portée.

UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ... À NE PAS CONSIDÉRER COMME ACQUIS

Les Sociétaires et habitants de la SCHG évoluent dans un environnement pensé pour le bien-être de tous : jardins partagés, cours intérieures, aires de jeux, cheminements arborés... Autant d'espaces qui, au fil des saisons, sont pensés, puis entretenus avec soin par les équipes de jardiniers et concierges de la Coopérative. Leur travail, souvent discret mais toujours essentiel, permet de préserver la qualité de vie au sein de nos immeubles.

Ce cadre hors norme est malheureusement parfois mis à rude épreuve par une multiplication de petites incivilités du quotidien

Ce cadre hors norme est malheureusement parfois mis à rude épreuve par une multiplication de petites incivilités du quotidien : déchets jetés à même le sol, cartons non pliés dans les locaux de tri, mégots abandonnés sur les pelouses ou dans les parterres, objets encombrants déposés sans préavis, etc. Des gestes qui, bien que mineurs pris

isolément, finissent par dégrader significativement la propreté et l'harmonie des lieux.

LE RESPECT, UNE VALEUR FONDATRICE DE LA COOPÉRATIVE

Rappelons que l'un des piliers fondateurs de la SCHG est le respect : du lieu, des autres et de l'environnement. Un principe simple, mais exigeant, qui appelle à la fois à une vigilance collective et à une implication individuelle. Car il ne s'agit pas seulement de ne pas salir, mais bien de prendre part activement à l'entretien de notre cadre de vie.

Ramasser derrière son chien, ne pas jeter sa cigarette au sol ou laisser sa cannette de soda sur un muret, trier ses déchets, signaler un dépôt sauvage, plier ses cartons avant de les déposer dans le container, ne pas mettre ses mains sur les vitres : autant de réflexes qui devraient aller de soi, mais qui, malheureusement, peinent encore à s'imposer dans certains de nos immeubles. Trop souvent, ce sont les concierges qui doivent pallier ces négligences, alors même que ce n'est pas leur rôle de compenser les manquements des uns et des autres.



LES VOLONTAIRES REVIENNENT POUR PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL



NOS COLLABORATEURS LORENZO
ET NATHALIE TOUT SOURIRE

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Face à ces constats et fidèle à sa mission, la SCHG ne reste pas inactive. Elle multiplie les initiatives pour faciliter et encourager une gestion plus responsable des déchets :

- sensibilisation aux bons gestes lors de la Journée du bien vivre ensemble du 14 juin dernier,
- dialogue régulier avec les services de la voirie pour améliorer la collecte et la répartition des points de tri,
- édition d'un livret pratique rappelant les règles d'or du tri, avec des plans des Eco-points et de leur évolution en fonction des constructions à venir,
- organisation d'une matinée éco-responsable, réunissant collaborateurs et Sociétaires, pour nettoyer les espaces extérieurs et montrer l'exemple.

Ces actions, symboliques et concrètes, visent à éveiller les consciences et à restaurer une dynamique de co-responsabilité.

« Nous espérons que cette démarche sera reprise dans d'autres immeubles, et que chaque Sociétaire-locataire comprendra l'importance de

son rôle dans la préservation du bien commun », confie Nathalie Beckel, collaboratrice à l'origine de la matinée éco-responsable.

Si la SCHG investit dans des infrastructures et des campagnes de sensibilisation, rien ne changera sans l'implication active de chacun. Car vivre dans un habitat coopératif ne consiste pas uniquement à bénéficier d'un logement à loyer abordable ; c'est aussi faire le choix d'un modèle plus solidaire, plus responsable, plus humain. Cela induit une responsabilité envers ses voisins et un engagement à faire mieux qu'ailleurs.

À l'heure où les enjeux climatiques et sociaux nous obligent à repenser nos modes de vie, rappelons que chaque geste compte. Et le plus simple d'entre eux, ne pas salir ce que d'autres s'efforcent de maintenir propre, est peut-être l'un des plus importants.

Alors, ensemble, faisons en sorte que nos espaces communs soient à l'image de nos valeurs.



Contribuons ensemble à réduire notre empreinte carbone : je vote pour avoir le journal Contact en version digitale.

Nouveauté !

Découvrez la nouvelle version de l'appli SCHG Contact et accédez à votre portail Sociétaire-locataire

